



**MORTIER D'ETANCHEITE
SUPER CRISTALLISÉ
ISONEM M35**

Mortier imperméabilisant su-
per cristallin base de ciment
mono composant

- Appliqué des deux côtés des surfaces en béton, il fournit une isolation profonde. Ses cristaux réagissent avec les particules de chaux et pénètrent profondément dans la structure du béton.
- Ralentit le processus d'hydratation de la surface, et réduit la formation de fissures de retrait.
- Protège le béton contre la corrosion et dilue les produits chimiques.



SUPPORT APPLICABLE :

**Béton
Plâtre**

CONDITIONNEMENT

Sac ou seau de
20kg

RENDEMENT

2-3 kg/m²
6-10m² / sac
NOMBRE DE COUCHES
3 couches
perpendiculaires

COULEUR

Gris

SÉCHAGE

Au toucher : 2-3h
Entre 2 couches : 2-4h
coeur : 28 j

OUTILS

Pinceau brosse

CONDITIONS DE STOCKAGE

Conserver 2 ans dans l'emballage d'origine. A maintenir dans un endroit frais et sec.

pH (25°C)	12.0 – 13.0
Taux de transmission de l'eau (kg/m ² .h _{0,5})	< 0,1 CLASS W3
Force d'adhérence par test d'arrachage (N/mm ²)	Systèmes flexibles de pontage de fissures sans trafic ≥0,8, avec trafic 1,5 N / mm ²
Perméabilité à la vapeur d'eau (m)	SD ≤ 5 m CLASS I
Solvant	Eau
Classe de réaction au feu	B S1 d0
Types de support	Imperméabilisation des sols et murs intérieurs et extérieurs. Réservoirs d'eau, eaux usées, surfaces exposées à l'eau de mer, sous-sol et isolation souterraine. Canaux d'irrigation et structures de tunnels ou de barrages.
Remarque importante	Risque d'irritation de la peau en cas de contact prolongé. Porter des gants de protection.
Méthodes de traitement des déchets	Eviter ou minimiser dans la mesure du possible, la production de déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et une installation agréée d'élimination, ainsi qu'aux exigences des autorités locales. Éviter la dispersion du produit dans l'air, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts.
Persistance et dégradabilité	Après hydratation (plusieurs heures ou plusieurs jours en conditions humides), le produit est stable dans le sol et dans l'eau, avec une mobilité négligeable de ses composants.
Le produit non classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548 / CEE et 1999/45 / CE et / ou du règlement CE 1272/2008 [CLP].	

POINTS À CONSIDÉRER PENDANT ET APRÈS L'APPLICATION

Les surfaces d'application doivent être humidifiées 2h avant application jusqu'à saturation de la surface. Elles doivent être propres, sans huile, etc. Protégées de l'eau, des charges mécaniques et des impacts durant 24h pendant et après application.

TEMPÉRATURE APPLICABLE

Température ambiante : Entre 5 et +35 °C
Endroit frais tôt le matin ou tard le soir.

Réparer les trous, fissures, et autres perturbations du béton avec :

Le mortier de réparation élastique : **ISONEM M03**

La résine d'adhérence : **ISONEM D10 Latex**

100 - 200g/m² appliquée au préalable;

Réparer les dilatations avec le mastic élastique : **ISONEM A4**. Ne préparer le mélange qu'une fois la surface prête.

Verser lentement **ISONEM M35** dans 8 L d'eau propre tout en mixant avec un malaxeur à une vitesses de 400 tr/min pendant 5 min. Lorsque le processus de mélange est terminé, l'appliquer avec une brosse, en trois couches perpendiculaires. Laisser sécher 2 à 4 heures entre les couches.

L'application ne doit pas être effectuée par temps très chaud ; mais plutôt dans des conditions tempérées, le soir ou tôt le matin. S'il n'est pas prévu d'enduire, humidifier les surfaces d'application à 48 heures d'intervalle. Ce processus accélère le durcissement et fournit une étanchéité réussie.

